

Affaire 21-221020

ACI PLIE aménagement jardin solidaire tranche 2 (extrémité rue ARZAL) / Validation du projet porté par l'association Plaisir Rando 2P et de la participation communale

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le <u>16</u> octobre 2020 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 21

Absents excusés: 4

Procurations: 4

Total des votes: 25

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le VINGT DEUX OCTOBRE à DIX SEPT HEURES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS: Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe -Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe - Joan DORO 4ème adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 72 adjointe -François FRUTEAU DE LACLOS 8tme adjoint -Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale -Sandra GRONDIN conseillère - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S): Sophie ARZAL conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S): Jean Yves FAUSTIN 2*** adjoint à Jean-Claude DAMOUR - Erick BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET - Sabrina HOARAU conseillère municipale à Sabine IGOUFE - Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain RIVIERE

Affaire 21-221020

ACI PLIE aménagement jardin solidaire tranche 2 (extrémité rue ARZAL) / Validation du projet porté par l'association Plaisir Rando 2P et de la participation communale

La CIREst a lancé en mai 2020 l'appel à projet 2020 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est afin de mettre en place des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le territoire de l'intercommunalité. Localement, l'association Plaisir Rando 2P a répondu en présentant deux projets.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DF

Ce chantier d'insertion se présente comme la poursuite de la première action engagée en 2019-2020 qui consistait en la valorisation agricole d'une zone naturelle dégradée appartenant à la Commune située à proximité des anciens gîtes communaux à l'extrémité de la rue ARZAL. Il est proposé pour support d'apprentissage aux publics bénéficiaires de l'ACI dans le cadre de cette deuxième opération :

- La poursuite de la plantation
- La construction d'un local d'accueil et de conditionnement
- La construction d'une rampe d'accès
- Des travaux de clôture et d'irrigation

Ce chantier d'une durée d'un an offrira l'opportunité à 12 personnes sous contrat à durée déterminée de bénéficier dans un contexte professionnalisant, d'une formation destinée à les préparer aux métiers de l'aménagement paysager des parcs et jardins et de l'horticulture maraîchère. L'encadrement technique et pédagogique du chantier est confié à l'Institut Réunionnais de Formation et de Développement (IRFD).

Le budget prévisionnel de ce chantier s'établit à 293 660,32 € avec des financements de la CIREst et de l'Etat. La participation communale portera sur un complément de financement des frais de médecine du travail pour 909,19 €, des frais de gestion pour un montant de 5 786,11 € et de prestations en nature estimées à une valeur de 3 940 €.

Le détail du budget de l'opération est le suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit	30 000,00 € 2 484,00 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
outillage) Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant) Fournitures d'entretien et petits équipements		dont accompagnement socioprofessionnel - Résiduel	8 499,48 € 8 310,49 €
Fournitures administratives Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques)		× CIREST Financement de la formation des CDDI	8 310,49 € 36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 516,00 €	Pinancement de I'encadrement technique des CDDI	36 000,00 € 39 000,00 €
		☑ CIREST	39 000,00 €

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE

Services extérieurs	36 000,00 €	Financement des matériaux	27 516,00 €
Assurance, banque		☑ CIREST	27 516,00 €
Formation	36 000,00€		
		Financement de l'équipement des CDDI	2 484,00 €
Autres services extérieurs Médecine du travail, OPCO Honoraires (expert comptable et	8 384,81 € 2 598,70 € 5 786,11 €	× CIREST	2 484,00 €
commissaire aux comptes) Eau, Electricité, Téléphone	,	Financement médecine du Travail, OPCO (médecine du travail,	2 598,70 €
		OPCO) × CIREST	1 689,51 €
		x Commune de	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	Plaine des Palmistes Financement frais de gestion	5 786,11 €
Financement des CDDI	167 836,03 €	(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
RémunérationbruteCharges patronales	152 006,40 € 15 829,63 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	5 786,11 €
Accompagnement	8 499,48 €		
socioprofessionnel Encadrement technique	39 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	3 940,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 940,00 €
x Mairie de Plaine des Palmistes Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €	x Mairie de Plaine des Palmistes Mise à disposition compteur de chantier, salle	3 940,00 €
TOTAL CHARGES	293 660,32 €	de formation TOTAL PRODUITS	293 660,32 €

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à la MAJORITE des membres présents et représentés, et 2 ABSTENTIONS (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal — Joëlle DELATRE conseillère municipale),

- Valide la réalisation de ce chantier d'insertion avec l'association Plaisir Rando 2P et la mise à disposition du foncier nécessaire,
- Valide la participation communale à hauteur de 6 695,30 € en numéraire et de 3 940 € en nature,
- Autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

lohony PAY









Appel à projets 2020 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est pour la mise en place d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST

Préambule:

Le PLIE intercommunal de l'EST a été instauré dans le cadre d'un large partenariat entre les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'adresse aux publics confrontés à des difficultés particulières d'inclusion sur le territoire de la Communauté de communes de la CIREST.

Il mobilise un ensemble de moyens de droit commun et de moyens spécifiques afin de soutenir ces publics dans l'organisation de leurs parcours individualisés vers l'emploi. Un parcours d'insertion consiste en la mise en œuvre de plusieurs étapes concourant à l'insertion durable de ses bénéficiaires, notamment une étape d'accompagnement renforcé, financée par le PLIE ou par un autre partenaire.

Dans ce cadre, en complémentarité des moyens existants sur le territoire, la CIREST, qui porte juridiquement le dispositif partenarial PLIE de l'Est, lance à un appel à projets pour la mise en place et l'accompagnement d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur son territoire.

1. PERIMETRE TEMPOREL:

La date limite de démarrage de l'action est fixée au 1^{er} décembre 2020.

2. DOMAINES D'ACTIVITES VISES PAR LES PROJETS :

Les supports techniques de ces projets d'insertion porteront prioritairement sur :

- la valorisation et le recyclage des déchets (e-déchets, bois etc.)
- la lutte contre les gaspillages (sensibilisation en milieu scolaire notamment) et la remise en circulation des produits
- agriculture biologique (jardins d'insertion, restaurant école,...etc.)
- projets dans les secteurs innovants (numérique notamment)
- la valorisation et le développement de sites touristiques et de sites de pratique des sports de nature d'intérêt communautaire de l'Est, en respectant les éléments de la Charte du Parc National de la Réunion et de l'inscription des cirques, pitons, remparts réunionnais au Patrimoine mondial de l'Unesco,
- projets en lien avec la crise sanitaire COVID-19 (confection de masques etc.)

Dans ce cadre, la localisation des différents projets retenus devra garantir un partage équilibré sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de l'Est.

Le PLIE souhaite accompagner en 2020 douze Ateliers Chantier d'Insertion soit deux par communes au maximum.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-

3. SELECTION DES PROJETS PRESENTES :

Pour être retenus les projets devront être labellisés « Atelier Chantier d'Insertion » et les porteurs de projets devront avoir remis au PLIE de l'Est une copie du dossier type de demande labellisation complet transmis aux services compétents de l'Etat (DIECCTE), en vue de leur examen par le Conseil d'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE).

Les critères d'appréciation seront :

- Le domaine du support technique du chantier,
- Le coût total de l'action,
- Le coût particulier de l'encadrement technique et de la formation,
- Le montant d'intervention sollicité auprès du PLIE et de la CIREST qui porte le PLIE.
- La mixité et des publics et des partenaires financiers du projet,
- La qualité du partenariat envisagé avec le PLIE,
- L'implication et la participation des acteurs locaux de l'insertion (Communes, CCAS, Pôle emploi, Mission locale de l'Est, Agence Départementale d'Insertion, etc.) au projet,
- La notion de parcours adapté et individualisé : le chantier ne représente qu'un support à l'insertion socio professionnelle des bénéficiaires, un accent particulier devra être mis sur les propositions en termes d'accompagnement socio professionnel et de logique de parcours.
- Le volet économique : pour rappel, dans un contexte de production, les ACI peuvent commercialiser tout ou partie des biens et services produits dès lors que ces activités de production et de commercialisation contribuent à réaliser et à développer les activités d'insertion des personnes embauchées. Les recettes ne doivent pas dépasser 30% de l'ensemble des charges d'exploitation de l'ACI ou par dérogation, 50 % si les activités développées ne sont pas déjà assurées et satisfaites par les entreprises locales. Tous les secteurs d'activité sont concernés, à l'exception des services à la personne.

4. MODALITES D'INTERVENTION DU PLIE DE L'EST :

L'intervention du PLIE portera sur :

1. La participation à la prise en charge du coût pédagogique de l'action de formation obligatoirement prévue dans le projet et/ou du coût de l'encadrement technique, dans la limite de 12 bénéficiaires et de 12 mois, selon les modalités suivantes:

Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 100 %, dans la limite maximale de 40 000 euros et 4000 euros par bénéficiaire en insertion,

Pour les projets non situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 80 %, dans la limite maximale de 32 000 euros et 3 200 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est qualifiante. Elle sera de 70 %, dans la limite maximale de 28 000 euros et 2800 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est pré-qualifiante.

2. L'effectif des bénéficiaires recrutés pour l'ACI devra <u>obligatoirement comporter au</u> <u>minimum 50 % de personnes déjà suivies par le PLIE</u>. D'autre part, l'ensemble de l'effectif de l'action devra intégrer le PLIE au démarrage de l'action.

Le non-respect de ces obligations impactera le montant de l'action en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de le reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de le reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de le reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de le reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de le reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de la reception en préfecture qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires de l'action.

Date de réception préfecture : 29/10/2020

5. MODALITES D'INTERVENTION DE LA CIREST :

- 1. Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible, dans le cadre de ses interventions sectorielles, de financer ou de cofinancer les investissements matériels nécessaires à la réalisation des supports techniques des chantiers, à hauteur de 30 000 € maximum.
- 2. En matière de fonctionnement et pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible de financer le résiduel de salaire des bénéficiaires de l'action dans la limite de 10 000 €.

6. ASPECTS JURIDIQUES:

La structure porteuse de l'Atelier Chantier d'Insertion a la qualité de pouvoir adjudicateur tel que défini dans l'article L1211-1 du Code de la Commande Publique.

A ce titre, en cas de sous-traitance (aspects ingénierie et formation etc.) les règles de mise en concurrence et de publicité devront être strictement appliquées à compter du seuil de 40 000,00 €.

7. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER :

Le dossier de candidature comprendra :

- a) Une présentation de l'organisme et de l'opération selon la fiche ci-dessous,
- b) Tout autre document de présentation pertinent qui permettrait d'évaluer la plus-value de votre proposition
- c) Le dossier-type (DIECCTE) de présentation des projets de recrutement en CDDI avec demande de conventionnement en ACI.

Ce dossier de candidature sera téléchargeable sur le site : www.cirest.fr

8. DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS :

L'appel à projets débute le 20 mai 2020 par sa publication et sa mise en ligne sur le site internet de la CIREST.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 juillet 2020 à 12 heures

Les dossiers devront être adressés complets par courrier postal ou en mains propres aux bureaux administratifs du PLIE à l'adresse suivante :

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est 28, rue des Tamarins Pôle bois -BP 124 97470 Saint Benoit

Personnes à contacter au PLIE :

Syldie GAZE

Tel: 0262 90 47 75 Tel: 0693 91 28 25 - E-mail: s.gaze@cirest.fr

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE









Fiche de présentation synthétique Réponse à l'appel à projets du PLIE de l'Est pour la mise en œuvre d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST en 2020

I) LE PORTEUR DE PROJET:

Raison Sociale: ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P

Statut juridique: Association loi 1901

N° Siret ou Siren: 79128751900015

Responsable juridique: Monsieur Jean-Noël ROBERT Qualité / Fonction: Président

Nombre de salariés :36

Date de la dernière assemblée générale : Samedi 27 juillet 2019

Adresse: 7, rue Ovide BOYER, 97 431 La Plaine des Palmistes

Telephone: 0262 21 55 59 / 0692 60 49 64

Adresse email: plaisir.rando2P@orange.fr

Expérience en tant que porteur de projet dans le champ de l'insertion professionnelle :

PLAISIR RANDO 2P a construit son expérience dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle en conduisant depuis une vingtaine d'années de nombreux chantiers permettant à des personnes en difficulté de se construire une expérience professionnelle et de bénéficier d'un accompagnement dans la résolution de problèmes freinant leur accès à l'emploi.

Dans le cadre de chantiers emplois verts, avec le soutien de la mairie et de la Région Réunion, elle a aménagé le Piton des Songes, situé à Bras des Calumets en le débarrassant notamment de ses pestes végétales et en le reboisant avec des plantes endémiques.

Cette valorisation avait d'ailleurs été largement saluée dans la presse locale dans les années 2000, alors qu'elle n'en était qu'à ses débuts.

Les années suivantes l'association a, concomitamment, poursuivi avec du personnel en insertion, l'aménagement de divers sites :

- l'autre versant du Piton des Songes

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-

- le sentier de Bras-Cabot
- la ligne 1500
- le sentier des Anglais.

Depuis 2015, l'Association Plaisirs Rando 2P porte des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont concerné des personnes en difficultés de la commune. Outre la formation aux métiers de la maçonnerie, du moellonnage et de l'aménagement des espaces verts et de loisirs mise en oeuvre, les salariés ont été accompagnés en partenariat avec le PLIE Est/CIREST à la définition d'un projet professionnel et à l'accomplissement de démarches visant l'entrée en formation, la création d'activités et l'amélioration de leurs situations sociales.

Ces expériences se traduisent aujourd'hui par une capacité à :

- gérer les procédures liées au recrutement, à l'embauche et au suivi des personnels
- accompagner les salariés dans la résolution de problèmes sociaux et la recherche d'emploi et de formation
- Développer les partenariats nécessaires au bon déroulement et aux issues positives des actions.

II) LE PROJET PRESENTE:

a) L'action: "Atelier Chantier d'Insertion"

Intitulé : Jardin solidaire

Responsable: Monsieur Jean-Noël ROBERT En qualité de: Président

Localisation : Rue des Goménolés – Plaine des Palmistes

Adresse: Rue des Goménolés

Quartier: Centre ville

Durée: 12 mois

Date de début : 01 décembre 2020 Date de fin : 30 novembre 2021

Activité envisagée :

Construction d'un local d'accueil et de conditionnement des récoltes

- Structure en acier galvanisé
- o Charpente métallique
- o Couverture
- o Bardage bois
- o Lambrequins
- Travaux de maçonnerie
 - o Construction d'une rampe d'accès PMR de 10 ml
 - o Construction de la dalle du local
 - Coffrage traditionnel des ouvrages
 - Préparation du ferraillage pour les ouvrages
- Travaux de clôture sur un linéaire de 175 m
 - Scellement des poteaux
 - Traitement des aciers en place
 - o Pose des tendeurs
 - o Pose du grillage
- Aménagement de cheminement
 - o Traçage de l'implantation
 - o Préparation du sol
 - Compactage
 - Pose d'éléments minéraux de circulation

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE

- Travaux horticoles (les listes des plantes maraîchères, vivrières et fruitières sont jointes en annexe dans le plan de production de l'ACI)
 - o Préparation de sol maraîcher
 - o Plantation de légumes et plantes vivrières
 - o Plantation de fruitiers
 - o Plantation de plantes antiérosives
- Travaux d'irrigation
 - Installation de système d'irrigation en plein champ par micro asperseur et goutte-à-goutte
 - Raccordement de système de récupération Eaux Pluviales

Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :

Activité 1 : Maçonnerie

- Réaliser des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Activité 2 : Construction métallique

- Tracer l'épure d'une structure en métal
- Préparer, ajuster et assembler les éléments d'une structure en métal
- Souder à l'arc les éléments d'une structure en métal
- Installer des éléments de serrurerie
- Mettre en place les éléments de l'ouvrage

Activité 3 : Charpente/Couverture

- Tracer l'épure d'une charpente métallique
- Préparer et assembler les éléments d'une charpente métallique
- Exécuter le calepinage d'une toiture
- Préparer, positionner et assembler les éléments d'une toiture

Activité 4: Travaux paysagers, parcs et jardins

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Tracer, implanter, construire une circulation
- Installer une clôture

Activité 5 : Irrigation

- Tracer l'emplacement des canalisations
- Effectuer les travaux de fouille
- Positionner les canalisations
- Mettre en œuvre les éléments de protection des canalisations
- Raccorder les canalisations au réseau de récupération de l'eau de pluie
- Installer des asperseurs

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DF

Installer des vannes et des éléments de robinetterie

Activité 6 : Travaux horticoles

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Désherber une parcelle maraîchère
- Fabriquer un compost végétal
- Tracer, implanter, construire une circulation
- Préparer un sol de culture maraîchère
- Réaliser des semis
- Effectuer différents types de multiplication de plantes marcottage (aérien, chinois), drageonnage, oeilletonage, ...
- Planter des plants, boutures et graines
- Planter des arbres et des arbustes
- Construire des bacs à compost mobiles en bois

Votre projet a-t-il déjà été présenté en CDIAE ?

- OUI : préciser date + avis (fournir copie justificatif) :
- NON : préciser date prévisionnelle : Septembre 2020

Dans quel(s) domaine(s) d'activité(s) prioritaire(s) de l'appel à projets se situe votre action: Dans le domaine de l'agriculture biologique (jardin d'insertion).

b) Encadrement technique:

Moyens humains dédiés à l'encadrement technique ?

La prestation est confiée à L'Institut Réunionnais de Formation et de Développement pour 1 ETP.

Nombre d'encadrants	Statut (CDD, CDI, autre)	Qualifications (joindre CV obligatoire)	Expériences pédagogiques
1	CDD	Ouvrier qualifié en bâtiment Chef d'exploitation agricole Conducteur d'engins de chantier	Encadrement et formation de salariés d'ACI Formation de salariés d'entreprises aux métiers de l'aménagement paysager Formation de salariés d'entreprises aux métiers de l'horticulture

Le CV est joint en annexe

c) L'accompagnement socioprofessionnel:

Moyens humains affectés à l'accompagnement socio professionnel?

La prestation est confiée à L'Institut Réunionnais de Formation et de Développement pour 0,20 ETP

Nom(s) Prénom(s): TSANG-HIN-SUN Valérie

Qualification(s): Titre Professionnel Conseillère en Insertion Professionnelle

Le CV est joint en annexe

d) La formation:

Intitulé de la formation prévue :

- Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles CléA
- Formation de base en agriculture biologique

Descriptif (modules, nombre d'heures) :

Formation CléA

- 250 heures de formation prévisionnelle en moyenne
- Les parcours et les durées de formation seront précisés suite à l'évaluation diagnostique des salariés effectuée par les organismes habilités

Les différents modules sont présentés en annexe 2

Formation Agriculture biologique

- 102 heures de formation prévisionnelle
- 4 modules de formation

Les modules sont présentés en annexe 3.

Résultats attendus en termes d'insertion durable des bénéficiaires à l'issue de l'action (qualitatifs et quantitatifs) :

A terme, les salariés auront acquis des compétences dans les métiers de du bâtiment et de l'horticulture, leur permettant de répondre aux offres d'emploi et d'envisager des formations supérieures dans ce secteur. Une attention particulière sera portée aux possibilités de création de leur propre entreprise.

Dans ce cadre la continuité des parcours pourrait être la suivante en prévisions minimales :

Accès et retour à l'emploi :
 2 CDD + 6 mois ou CDI

Emploi de transitionEntrée en formation qualifiante :

Total: 6 soit 50 % de

6 soit 50 % de sortiés préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE

e) Partenariat

Avez-vous identifié des partenaires ?

Précisez les formes de partenariat envisagées et leur état d'avancement :

Oui:

Partenaires institutionnels liés de droit à l'action :

- DIECCTE via l'ASP : Financement des salariés
- CIREST/PLIE Est dans le cadre de son appel à projet ACI 2020 : Financement de l'encadrement technique et des matériaux
- Pôle Insertion, Pôle Emploi, Mission Locale de l'Est, PLIE Est : Recrutement et optimisation du suivi/insertion

Note : dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel un partenariat étroit, visant des objectifs complémentaires, est développé avec le PLIE :

- inscription des personnes dans le PLIE
- bilans réguliers des résultats de l'accompagnement et des démarches entreprises par les salariés de l'ACI entre l'accompagnatrice socioprofessionnelle et le gestionnaire de parcours du PLIE

Partenaires avec lesquels des liens ont été établis :

- Mairie de Plaine des Palmistes : Mise à disposition du site, mise à disposition d'engins, de salle de formation, de compteur de chantier
- CCAS de la Plaine des Palmistes : fichier de publics bénéficiaires, définition des critères économiques et sociaux des publics bénéficiaires

III) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	30 000,00 €	_	
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 484,00 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 499,48 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 310,49 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 310,49 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques)		Financement de la formation des CDDI	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 516,00 €	· OPCO	36 000,00 €
		Financement de l'encadrement technique des CDDI	39 000,00 €
		· CIREST	39 000,00 €
Services extérieurs	36 000,00 €	Financement des matériaux	27 516,00 €
Assurance, banque		· CIREST	27 516,00 €
Formation	36 000,00 €		
		Financement de	2 484,00 €
Autres services extérieurs Médecine du travail, OPC0 Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	8 384,81 € 2 598,70 € 5 786,11 €		2 484,00 €
Eau, Electricité, Téléphone		Financement médecine du Travail, OPCO (médecine du travail, OPCO)	2 598,70 €
		× CIREST	1 689,51 €
:		x Commune de Plaine des Palmistes	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	Financement frais de gestion (fournitures administratives, frais postaux et	5 786,11 €
Financement des CDDI	167 836,03 €	télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
· Rémunération brute	152 006 40 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	5 786,11 €
· Charges	15 829,63 €	Accusé de 974-21974	réception en préfecture 0065-20201022-DCM21-221020
			létransmission : 29/10/2020 ception préfecture : 29/10/2020

TOTAL CHARGES	293 660,32 €	TOTAL PRODUITS	293 660,32 €
en nature x Mairie de Plaine des Palmistes Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €	x Mairie de Plaine des Palmistes Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €
86 - Emploi des contributions volontaires	3 940,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 940,00 €
patronales Accompagnement socioprofessionnel Encadrement technique	8 499,48 € 39 000,00 €		

* Mode de calcul : Pour 1 ETP sur 12 mois à 35 h : (52/12) x 35 x 12 = 1820 h

Pour le porteur de projet : *(Nom, prénom, qualité)*

Date, cachet et signature

LES CV **ENCADREMENT** CIP

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE Date de télétransmission : 29/10/2020 Date de réception préfecture : 29/10/2020

ENCADREMENT RAMIN Pierrot

STATUT - EXPERIENCE

- Expérience à l'IRFD
 - Entré le : 03 janvier 2018
 - Type de Contrat CDD
 - Poste occupé :
 - Encadrant technique d'insertion
- Autres expériences professionnelles

2015-2017 - Cariste - Action Intérim

2013-2014 - Chauffeur d'engins - Maçon VRD - Entreprise TTPOI

2009-2012 - Chef d'exploitation agricole

1997-2008 - Agent d'entretien des espaces verts - ONF de la Réunion - Associations - Commune de Salazie

NIVEAU DE FORMATION/DIPLOME

2006 - Brevet Professionnel Agricole - Association Promotion en Milieu Rural

1990 - CAP Maçonnerie Moderne - AFPAR Saint André

FORMATION PROFESSIONNELLE

2020 - Formation de professionnalisation des encadrants de l'IRFD – L'évaluation des apprentissages en situation de travail - Institut de Pédaandragogie Jean-Marie Catherine

2018 – Formation à l'encadrement de salariés en insertion en situation de production – Institut de Pédaandragogie Jean-Marie Catherine

2018 - Formation et évaluation des personnes chargées du montage, de la vérification et de l'utilisation des échafaudages roulants – AFCE Le Port

2018 – Attestation de Formation – Travail en hauteur - Port et utilisation du harnais de sécurité – URMA Saint André

2015-2016 - Magasinier cariste - CACES R 389 cat 1/3/5 chariots élévateurs - CFPC Georges Hoareau

2012-2013 – CACES R372 M – 1/2/4/10 – Laurent Formation

2008 – Certificat d'utilisation Tronçonneuse – Débroussailleuse - ONF

2006 - Session « Dotations agricoles » - Chambre d'Agriculture

EXPERIENCE ACQUISE DANS LE CHAMP DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

2018 - Encadrement technique en Atelier et Chantier d'Insertion

DOMAINE D'INTERVENTION

- Aménagement de l'espace rural
- Agriculture- horticulture
- Utilisation et mécanique matériel parcs et jardins
- Construction à ossature et finition bois
- Peinture
- Plomberie
- Soudure
- Carrelage
- Maçonnerie
- Moellonnage
- Montage de gabions
- Conduite d'engins de chantier

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DF

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL TSANG HIN SUN Valérie

STATUT - EXPERIENCE

Expérience à l'IRFD

Entré le : 24 avril 2017Type de Contrat : CDI

- Postes occupés : Conseillère en Insertion Professionnelle

Autres expériences professionnelles

- Octobre 2014 à Mai 2016 : Responsable satellite SOGECCIR (Intérimaire)

- Novembre 2009 Novembre 2010 : Formatrice à AGLE International (à la Réunion et à Mayotte)
- Avril 2004 à Octobre 2007 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication à la Cybercase de Sainte-Suzanne
- Avril 2003 à Décembre 2003 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication de proximité à
 l'OMCTL de Sainte-Suzanne
- Juillet 1999 à Mars 2000 : Hôtesse de caisse au Score de Saint-André
- Avril à Juin 1998 : Discothécaire à la Médiathèque de Saint-Benoît
- Décembre 1997 à Février 1998 : Commerciale chez Micro Service Plus à Plateau Caillou

NIVEAU DE FORMATION - DIPLOME

- 2016 -2017: Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (AFPAR)
- 2010 : Formation de Monitorat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- 2007-2009 : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- 1996 : BAC STT option Action et Communications Commerciales (obtenu avec mention Assez Bien) au lycée A.P.Bouvet de Saint-Benoît

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formation
- Relation clientèle
- Rédaction et mise en place de projet
- Organisation et suivi logistique, administratif et pédagogique d'actions de formation
- Rédaction des documents de bilan de formation
- mise en place d'ateliers éducatifs (initiation à l'outil informatique et à Internet)
 - Accompagnement social et professionnel
- Etude/réalisation de projets d'actions s'inscrivant dans le cadre du développement social local
- Réalisation d'enquêtes de terrain
- Elaboration d'actions d'animations
- Mobilisation de réseau partenarial
- Participation à l'analyse des besoins sociaux des familles
- Accompagnement social des familles
- Accompagnement social individuel et collectif des personnes en situation de précarité et en risque d'exclusion
- Aide à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Animation d'actions de sensibilisation sur les thématiques sanitaires et sociales

LES MODULES DE FORMATION

Socle de connaissances et de compétences professionnelles CléA

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE Date de télétransmission : 29/10/2020 Date de réception préfecture : 29/10/2020

CONTENUS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

7 domaines et 28 sous-domaines mis à la disposition des salariés de l'Association

DOMAINES	DOMAINES SOUS-DOMAINES		
1	Ecouter et comprendre	35	70
La communication en	2. S'exprimer à l'oral	35	70
français	3. Lire	35	70
	4. Ecrire	35	70
	5. Décrire - Formuler	35	70
2	1. Se repérer dans l'univers des nombres	35	70
L'utilisation des règles de base de calcul et du	2. Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations	35	70
raisonnement mathématique	3. Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités	35	70
· F	4. Se repérer dans l'espace	35	70
	5. Restituer oralement un raisonnement mathématique	35	70
3 L'utilisation des	Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	35	70
techniques usuelles de l'information et de la	Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents	35	70
communication numérique	3. Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web	35	70
	4. Utiliser la fonction de messagerie	35	70
4	Respecter les règles de vie collective	35	70
Travailler dans le cadre de règles définies d'un	2. Travailler en équipe	35	70
travail d'équipe	3. Contribuer dans un groupe	35	70
	4. Communiquer	35	70
5	 Comprendre son environnement de travail 	35	70
Travailler en autonomie et réaliser des objectifs	 Réaliser des objectifs simples dans le cadre d'une action simple ou d'un projet 	35	70
individuels	3. Prendre des initiatives et être force de proposition	35	70
6 Apprendre à apprendre	 Accumuler les expériences et en tirer les leçons appropriées 	35	70
tout au long de la vie	Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel	35	70
-	 Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle) 	35	70
7 Maîtriser les gestes et	Respecter un règlement sécurité, hygiène environnement, une procédure qualité	35	70
les postures et respecter	2. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques	35	70
les règles d'hygiène, de	3. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours	35	70
sécurité et environnementales	4. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie	35	70

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE

¹ 35 heures représentant la fourchette basse et 70 heures la fourchette haute.

LES MODULES DE FORMATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULES	OBJECTIFS
Connaissances Scientifiques Elémentaires	 Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'Agriculture Biologique Définir la relation climat/sol/plante Mobiliser les connaissances relatives à la biologie végétale Définir les mécanismes de multiplication et de sélection des plantes cultivées. Rappeler les mécanismes de la nutrition et de la croissance des plantes cultivées et leur mode d'élaboration du rendement
Aménagement d'une pépinière	 Définir un emplacement sain Choisir un emplacement pour une pépinière Reconnaitre le matériel nécessaire dans une pépinière pour produire des plants Connaître les règles à respecter pour l'implantation d'une pépinière
Pratiques Culturales et Techniques de Production	 Mettre en œuvre les techniques culturales simplifiées en agriculture biologique Optimiser les rotations Protéger ses cultures en bio en toute sécurité et utiliser les produits antiparasitaires homologués Produire et utiliser les extraits de plantes pour renforcer et soigner ses cultures Analyser les sols pour réduire les charges de fertilisation Acquérir une méthode simple pour faire le lien entre les plantes spontanées et les contraintes que cela impose (sol, pratiques culturales) Favoriser la présence d'abeilles pour améliorer la pollinisation Reconnaître les stades de récolte dans une espèce donnée en fonction de la destination de la culture et organiser la récolte Choisir un système de production Préparer le sol Préparer les productions à la vente Organiser l'atelier: Planning- assolement- rotation et moyen de production
Irrigation	 Mobiliser des connaissances scientifiques relatives à la relation air/sol/eau Définir un système d'irrigation pour une parcelle Installer un système d'irrigation